



CLUB OMNISPORTS DE SAINT-FONS

SECTION HANDBALL
62 Rue Carnot – SAINT FONS
Tél 09 83 03 12 55



LA LETTRE du COSF HANDBALL N° 14

Le mot du Président

Nous avons vécu une année 2020 blanche ou noire selon les circonstances. Blanche puisque les compétitions ont été interrompues en mars sans pouvoir classer objectivement les équipes et noire si le virus a frappé aveuglément les personnes et crée ces confusions liées aux ouvertures ou non des écoles, des commerces et sur les confinements et allègements successifs.

L'année 2021 sera encore impactée en son début, mais nous espérons que tout rentrera dans l'ordre rapidement.

Nos institutions fédérales travaillent sur un réaménagement des calendriers sportifs pour une reprise normale ou aménagée, malgré toutes ces incertitudes.

Nous nous préparons aussi pour utiliser au mieux les possibilités qui nous seront offertes, toujours dans le respect des procédures en cours et les adaptations nécessaires à notre fonctionnement.

Nous avons connu une baisse de 34% de nos effectifs, un arrêt de quelques animateurs pris par leurs études ou déplacements professionnels, Mélanie, Amel, Nastassja, Patrick, Louane et en conséquence un début de saison perturbé sur les entraînements des jeunes, surtout à Frison Roche.

Tout est rentré dans l'ordre au mois d'octobre et nous avons le plaisir de vous annoncer que Loubna SAFER TEBBI a obtenu son Certificat de Qualification Professionnel qui lui permettra d'intervenir dans les écoles.

Depuis début octobre nous avons accueilli en contrat d'apprentissage Yassine EL-BNOUJ qui prépare en alternance un titre à Finalité Professionnelle Educateur de Handball. Il est suivi par son Maître d'Apprentissage Sami M'SAKNI qui est le responsable technique de la Section Handball.

Mohammed BOURHIM est rentré en formation Contrat de Qualification Professionnel cette année. Il prend lui même sa formation en charge.

Nos besoins en arbitres sont constants et Marc VILHON qui a créé l'école d'arbitrage ouverte à tous, assure les formations le samedi matin en général. Nous avons obtenu le Label Bronze pour cette école.

Reda MANSOURI et Yannis HACHEMI qui ont obtenu le grade de Juges Arbitre Jeunes T3 vont se préparer pour franchir un échelon et passer en T2.

Nos compétences augmentent et nous n'attendons plus que les feux passent au vert, en associant les parents pour enrichir notre projet de développement à moyen et long terme.

Enfin, une association sportive ne peut pas fonctionner sans ressources financières et je vous donne quelques informations sur l'utilisation des cotisations.

Il faut distinguer la licence que nous achetons à la Fédération et la cotisation qui est payée par les adhérents.

Les tarifs des licences représentent 50% du prix de la cotisation, toute proportion gardée, soit par exemple, pour une cotisation de 120€ :

Part Fédération Française : 21€

Par Ligue Auvergne Rhône Alpes : 21€

Part Comité du Rhône : 16€, soit un total de 58€ reversés aux instances fédérales

Le solde de 62€ qui revient à la section handball sert à payer les engagements d'équipes en championnat, les arbitrages, les déplacements, l'achat de ballons, maillots, shorts, les formations d'arbitres et animateurs et les achats divers pour réceptions d'équipes ou animations

Enfin, dès que les conditions seront réunies pour une reprise de notre activité, nous ne manquerons pas de vous communiquer les nouveaux calendriers par l'intermédiaire des entraîneurs et vous faire part des activités ludiques complémentaires que nous mettrons en place.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir très bientôt, je vous souhaite de passer d'heureuses fêtes de fin d'année et...

Prenez soin de vous et de vos proches.

Laurent PECHOUX



CLUB OMNISPORTS DE SAINT-FONS
SECTION HANDBALL
62 Rue Carnot – SAINT FONS
Tél 09 83 03 12 55



La situation sportive

Fin de saison 2019-2020 difficile et début de cette nouvelle saison très chaotique.

La pandémie ne facilite pas la pratique de notre sport.

A ce jour, les seules pratiques autorisées sont celles en extérieur ; vos animateurs travaillent sur des solutions afin de reprendre le mieux possible, et mettre en place une animation le samedi 9 janvier (*sous réserve de l'autorisation de la mairie*)



Les nouvelles sont, à l'heure où nous vous parlons :

Pour les jeunes (M13, M15, M18) et les séniors le week-end du 26/27 février



Pour les M9 et M11, la date n'est pas encore connue, mais pourrait être sur janvier, nous attendons les informations du Comité.

Les formules de compétition seront revues dès que les dates seront confirmées.

Il sera possible de faire 2 matches par semaine, durant les vacances scolaires, jouer en dehors des créneaux habituels... après accord entre les clubs.

Pour les plus jeunes, quelques jeux interactifs :

Le trivial handball:

<https://www.handballrhone.org/en-savoir-plus/trivial-handball-109357>

L'Escape Game Hand-icap

<https://www.handballrhone.org/en-savoir-plus/escape-game-hand-icap-109359>

Le Quiz Puzzle Hand à 4 :

<https://www.handballrhone.org/en-savoir-plus/quiz-puzzle-hand-a-4-109360>

Le Qui est-ce ?

<https://www.handballrhone.org/en-savoir-plus/qui-est-ce--109579>

Retrouver le guide de la reprise de la FFHB :

<https://www.cosfhandball.com/en-savoir-plus/guide-de-la-reprise-110325>

**#RESTEZ
ENFORME**



LES HANDBALLS

une reprise progressive



moins de 18 ans

PLEIN AIR



- ▶ rassemblement limité à **6 personnes** sauf si l'activité est encadrée par un éducateur diplômé
- ▶ avec application des mesures sanitaires

6 max



si éducateur
DIPLOMÉ : > 6



EN SALLE



- ▶ port du **masque** et utilisation de **gel** avant et après l'entraînement
- ▶ utilisation recommandée de gourde et ballon **individuels**
- ▶ pratique de tous les handballs **sans contact**
- ▶ activité **encadrée** (réathlétisation, jeux, exercices physiques, exercices techniques, tirs, passes, manipulation du ballon) **sans limitation d'effectif**
- ▶ accès aux **vestiaires**
- ▶ fin de l'activité permettant le retour des pratiquants avant le **couvre-feu de 20h**



20H

plus de 18 ans

EN SALLE



Dans l'attente de retourner dans une salle, la période est propice à la réathlétisation et à une reprise progressive.

PLEIN AIR



- pratique de tous les handballs :
- ▶ **encadrée** sous des formes adaptées
 - ▶ **sans contact**
 - ▶ l'encadrant veille au **protocole sanitaire** (distanciation, désinfection mains et ballons)
 - ▶ fin de l'activité permettant le retour des pratiquants avant le **couvre-feu de 20h**
- dans l'espace public** (parc, forêt, plage)
- ▶ rassemblement limité à **6 personnes** avec ou sans éducateur, diplômé ou non
- dans un équipement recevant du public de plein air**
- ▶ rassemblement limité à **6 personnes** sauf si l'activité est encadrée par un éducateur diplômé



20H

6 max



6 max



6 max



si éducateur
DIPLOMÉ : > 6



Les reprises de championnats seront établis en fonction de l'évolution des mesures sanitaires et en concertation avec l'ensemble des acteurs.